



sadc 

Société d'assurance-dépôts
du Canada

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DEUXIÈME TRIMESTRE

30 SEPTEMBRE 2021

Non vérifié



*Nous protégeons
vos dépôts*

Canada 

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	5
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	6
Résultats financiers.....	7
Financement <i>ex ante</i>	11
Liquidités mobilisables.....	12
Déclaration de responsabilité de la direction	13
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	14
État consolidé condensé de la situation financière	14
État consolidé condensé du résultat global	15
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	16
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires.....	18
1 - Informations générales	18
2 - Principales méthodes comptables.....	19
3 - Instruments financiers.....	20
4 - Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	21
5 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.....	23
6 - Charges d'exploitation	24
7 - Transactions entre parties liées	24

Compte rendu

Deuxième trimestre – exercice 2021-2022

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2021 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 201 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (193 millions de dollars) et produits tirés des placements et autres produits (23 millions), diminués des charges d'exploitation nettes (14 millions) et de la charge d'impôt (1 million). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 140 millions de dollars, qui résultait essentiellement des éléments suivants : produits tirés des primes (185 millions) et produits tirés des placements (23 millions), diminués d'un supplément (50 millions) de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), des charges d'exploitation nettes (13 millions) et de la charge d'impôt (4 millions).

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2021, le bénéfice net de la SADC correspond à 349 millions de dollars, obtenu comme suit : produits tirés des primes (386 millions) et produits tirés des placements (45 millions), diminués d'un supplément (50 millions) de la provision, des charges d'exploitation nettes (30 millions) et de la charge d'impôt (2 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait comptabilisé un bénéfice net de 37 millions de dollars qui résultait essentiellement des produits tirés des primes de 369 millions, contrebalancés en partie par une augmentation de 350 millions de dollars de la provision. Les autres éléments significatifs du résultat net étaient les produits tirés des placements (46 millions), les charges d'exploitation nettes (27 millions) et la charge d'impôt (1 million).

Les produits tirés des primes du semestre terminé le 30 septembre 2021, soit 386 millions de dollars, sont en hausse de 16 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2021 s'élèvent à 45 millions de dollars, soit 514 000 dollars de moins qu'il y a un an. Cette baisse, malgré la croissance du portefeuille de placement, s'explique par le recul du taux de rendement effectif des placements (1,35 % au 30 septembre 2021, contre 1,51 % au 30 septembre 2020).

Les charges d'exploitation nettes du semestre terminé le 30 septembre 2021 ont atteint 30 millions de dollars, ayant augmenté de 3 millions par rapport à celles d'il y a un an. Cela s'explique surtout par une hausse des frais de personnel et des honoraires engagés pour soutenir les projets clés de la Société, quoique les dépenses destinées à la sensibilisation du public ont diminué en regard de celles de l'exercice précédent, exercice marqué par une plus grande présence de la SADC dans les médias durant la pandémie de COVID-19.

Au 30 septembre 2021, la provision se chiffrait à 2 700 millions de dollars, ayant augmenté de 50 millions depuis le 31 mars 2021 en raison surtout d'une plus forte probabilité de défaillance, partiellement compensée par une réduction de l'exposition aux pertes.

Au 30 septembre 2021, le total des actifs de la SADC s'élevait à 6 912 millions de dollars, dépassant de 400 millions le total inscrit au 31 mars 2021 par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

Au 30 septembre 2021, le financement *ex ante* de la SADC (6 891 millions de dollars) correspondait à 67 points de base des dépôts assurés (1 025 milliards de dollars), le niveau cible minimal étant de 100 points de base et devant être atteint d'ici l'exercice 2028-2029 – au lieu de 2027-2028 comme prévu dans le Plan d'entreprise 2021-2022 de la Société – soit un an plus tard. Ce retard d'un an pour atteindre la cible est surtout dû à une croissance des dépôts assurés plus forte que celle qui avait été estimée et à l'entrée en vigueur, en avril 2022, d'une deuxième phase de changements résultant de l'examen du cadre d'assurance-dépôts (ECAD).

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Le programme de GRE nous guide dans l'élaboration de nos stratégies, dans nos prises de décisions et dans l'attribution des ressources, tout en nous permettant de réévaluer les risques chaque trimestre.

Au 30 septembre 2021, la SADC avait en place des stratégies appropriées en matière d'atténuation des risques importants auxquels elle s'exposait et qu'elle avait recensés grâce au programme de GRE. La direction évalue et surveille ces risques sans relâche.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel

Équipe de direction

Le 4 août 2021, M^{me} Leah Anderson a été nommée présidente et première dirigeante de la SADC, sa nomination prenant effet le 16 août 2021. Elle occupera ce poste pour une durée maximale de deux ans ou jusqu'à ce qu'un nouveau président et premier dirigeant soit nommé.

Le 20 septembre 2021, M^{me} Tara Newman a démissionné de son poste de responsable, Stratégie d'entreprise, et chef de la gestion du risque.

Conseil d'administration

Le 21 juillet 2021, M^{me} Sharon Kozicki a été nommée sous-gouverneure de la Banque du Canada, sa nomination prenant effet le 2 août 2021. À compter du 30 août 2021, elle siégera au conseil d'administration de la SADC en tant que substitut du gouverneur de la Banque du Canada.

Le 23 août 2021, M^{me} Isabelle Jacques a été nommée au poste de sous-ministre adjointe de la Direction de la politique du secteur financier du ministère des Finances. À compter du 6 septembre 2021, M^{me} Jacques siégera au conseil d'administration de la SADC en tant que substitut du sous-ministre des Finances.

Le 6 septembre 2021, M. Frank Lofranco, commissaire adjoint, Surveillance et mise en application, a été nommé membre substitut au conseil d'administration de la SADC. Il y siégera en l'absence de la commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Programmes et
projets

Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2021 et le trimestre terminé le 30 septembre 2020

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les trimestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart	
	30 septembre		Augmentation (diminution)	
	2021	2020	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	193 016	184 769	8 247	4 %
Produits tirés des placements et autres produits	23 030	22 678	352	2 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	50 000	(50 000)	(100 %)
Charges d'exploitation nettes	13 727	13 006	721	6 %
Charge d'impôt	1 061	4 105	(3 044)	(74 %)
Résultat net	201 258	140 336	60 922	43 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base des dépôts assurés. Chaque année, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2021-2022, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2020-2021. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2021-2022, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2021, sont estimés à 772 millions de dollars, soit environ 7,5 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021 totalisent 193 millions de dollars, une hausse de 4 % comparativement aux 185 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des dépôts assurés explique la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 968 milliards de dollars au 30 avril 2020 à 1 025 milliards au 30 avril 2021.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre terminé le 30 septembre 2021 totalisent 23 millions de dollars, soit 352 000 dollars de plus qu'il y a un an. Malgré la croissance du portefeuille de placement (6 862 millions de dollars au 30 septembre 2021, contre 5 937 millions au 30 septembre 2020), les produits tirés des placements n'ont augmenté que légèrement au cours du trimestre, car le taux de rendement effectif des placements a régressé, passant de 1,51 % au 30 septembre 2020 à 1,35 % au 30 septembre 2021.

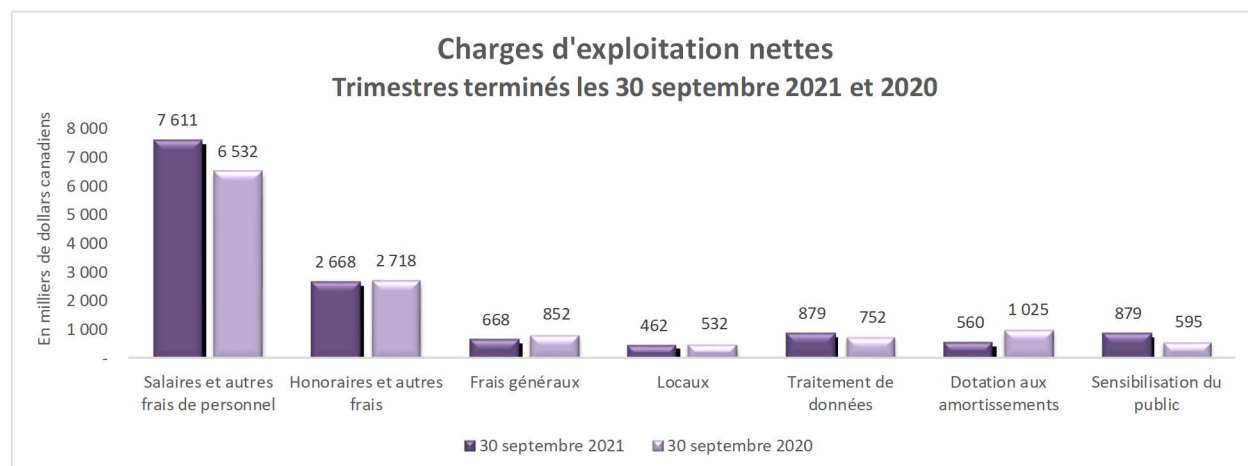
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

À 2 700 millions de dollars à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2021, la provision était au même niveau qu'elle était à la fin du trimestre précédent.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes du trimestre terminé le 30 septembre 2021 totalisent 14 millions de dollars, ayant augmenté de 1 million par rapport à celles d'il y a un an, surtout en raison d'une hausse des frais de personnel engagés pour soutenir les projets clés de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société découle principalement des produits d'intérêts auxquels sont appliquées les déductions dont la Société peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par ailleurs, les recouvrements des montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes avaient été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le

30 septembre 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 1,1 million de dollars, en baisse de 3 millions par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout à cause d'une diminution du taux d'impôt effectif.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2021 et le semestre terminé le 30 septembre 2020

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les semestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020.

(en milliers de dollars canadiens)	Semestre terminé le		Écart	
	30 septembre 2021	2020	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	386 031	369 538	16 493	4 %
Produits tirés des placements et autres produits	45 193	45 594	(401)	(1 %)
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	350 000	(300 000)	(86 %)
Charges d'exploitation nettes	30 170	27 443	2 727	10 %
Charge d'impôt	1 905	827	1 078	130 %
Résultat net	349 149	36 862	312 287	847 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2021 se montent à 386 millions de dollars, une hausse de 4 % comparativement aux 370 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des dépôts assurés explique l'augmentation de ces produits sur cette période d'un an.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du semestre terminé le 30 septembre 2021 totalisent 45 millions de dollars, soit 401 000 dollars de moins qu'il y a un an. Cette baisse, malgré la croissance du portefeuille de placement, s'explique par le recul du taux de rendement effectif des placements (1,35 % au 30 septembre 2021, contre 1,51 % au 30 septembre 2020).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

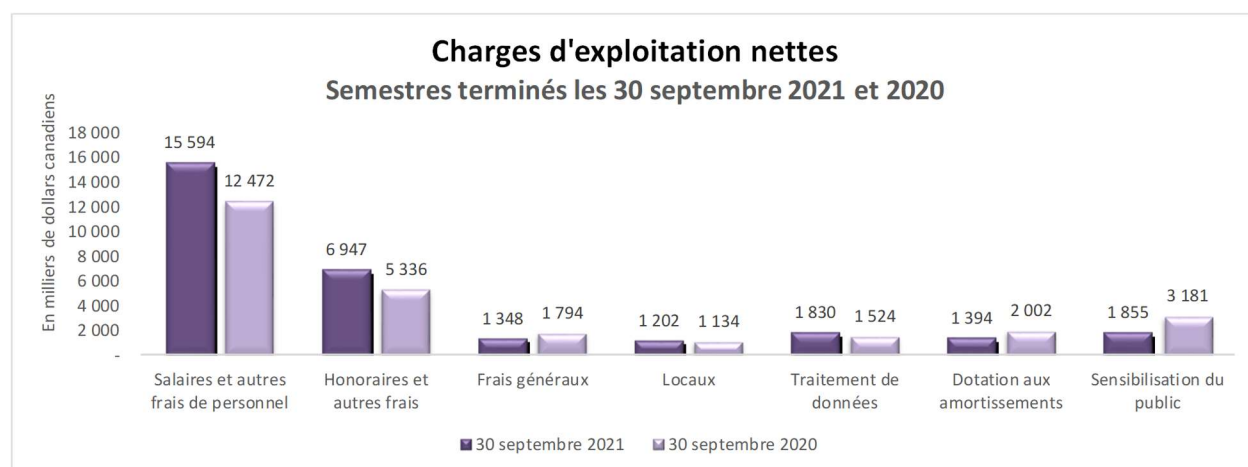
La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2021, la provision s'est accrue de 50 millions de dollars pour s'établir à 2 700 millions de dollars. Plusieurs facteurs expliquent la variation nette de la provision, dont les suivants :

- une plus grande probabilité de défaillance chez certaines institutions membres ;
- des changements dans le profil de risque de certaines institutions membres ;
- une réduction de l'exposition aux pertes.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes du semestre terminé le 30 septembre 2021 totalisent 30 millions de dollars, ayant augmenté de 3 millions par rapport à celles d'il y a un an. Cela s'explique surtout par une hausse des frais de personnel et des honoraires engagés pour soutenir les projets clés de la Société, quoique les dépenses destinées à la sensibilisation du public ont diminué par rapport à l'exercice précédent, exercice marqué par une plus grande présence de la SADC dans les médias durant la pandémie de COVID-19.

Impôt sur le résultat

Comme il a déjà été mentionné, la SADC utilise, dans ses rapports financiers trimestriels, un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 2 millions de dollars, en hausse de 1 million par rapport à la charge de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2021-2022, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2021-2022		Écart	
	Prévisions	Plan d'entreprise	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	772	765	7	1 %
Produits tirés des placements et autres produits	90	76	14	18 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100	100	-	-
Charges d'exploitation nettes	73	68	5	7 %
Charge d'impôt	4	2	2	100 %
Résultat net	685	671	14	2 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2021-2022 à 2025-2026 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 765 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, mais la direction les estime maintenant à 772 millions de dollars. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les petits écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 90 millions de dollars, soit un écart de 14 millions par rapport aux 76 millions annoncés dans le Plan. Cette hausse résulte de la variation de certaines hypothèses ayant servi à l'élaboration du Plan, notamment le rendement prévu du portefeuille de placement et les primes d'assurance-dépôts qui seraient encaissées.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue au 31 mars 2022 serait de 2 750 millions de dollars, contrairement aux 2 700 millions annoncés dans le Plan. L'augmentation découle surtout de changements dans les hypothèses (probabilité de défaillance, exposition aux pertes, etc.) depuis que les montants ont été établis dans le Plan.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes prévues pour l'exercice 2021-2022 seraient de 73 millions de dollars, soit 5 millions de plus que le montant annoncé dans le Plan. La hausse s'explique surtout par le traitement comptable du projet de modernisation du processus de remboursement des dépôts. En effet, les coûts qui avaient été traités comme dépenses d'investissement dans le budget de l'exercice 2021-2022 doivent plutôt être comptabilisés comme charges d'exploitation pour être conformes aux IFRS.

Financement ex ante

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et continue de bénéficier de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. La cible minimale du financement *ex ante* de la SADC a été fixée à 100 points de base des dépôts assurés. Elle tient compte de la taille des institutions membres et de la complexité de leurs activités, tout en étant alignée sur les meilleures pratiques internationales. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 septembre 2021, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 6 891 millions de dollars, soit l'équivalent de 67 points de base des dépôts assurés. Dans le Plan, on présume que les taux de prime demeureront stables. Selon les prévisions actuelles, la SADC atteindra le niveau cible minimal du financement *ex ante* au cours de l'exercice 2028-2029.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2021	31 mars 2021
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	30	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	6 912	6 586
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	28 000	28 000
Total des liquidités mobilisables	34 942	34 588
Dépôts assurés (respectivement aux 30 avril 2021 et 2020)	1 024 892	967 981
Total des points de base des dépôts assurés	341	357

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux ou de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2020, elle pouvait emprunter jusqu'à 28 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et le ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés condensés non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.

La présidente et première dirigeante,



Leah Anderson

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2021

La responsable, Finances, Exploitation, et
directrice financière,



Camille Ringrose

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2021

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 septembre 2021 et au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2021	31 mars 2021
ACTIFS			
Trésorerie		30 207	2 480
Titres de placement	3	6 861 793	6 490 225
Clients et autres débiteurs		1 606	166
Actif d'impôt exigible		2 102	1 130
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		6	6
Paiements anticipés		1 434	1 302
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	8 073	9 700
Immobilisations corporelles		3 724	4 163
Immobilisations incorporelles		2 936	2 999
TOTAL DES ACTIFS		6 911 881	6 512 171
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		6 436	8 465
Obligations locatives	4	9 710	10 390
Produits tirés des primes différés		3 475	-
Avantages du personnel		1 546	1 508
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 700 000	2 650 000
Passif d'impôt différé		60	303
Total des passifs		2 721 227	2 670 666
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		4 190 654	3 841 505
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		6 911 881	6 512 171

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		193 016	184 769	386 031	369 538
Produits tirés des placements		22 970	22 677	45 075	45 589
Autres produits		60	1	118	5
		216 046	207 447	431 224	415 132
CHARGES					
Charges d'exploitation nettes	6	13 727	13 006	30 170	27 443
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	-	50 000	50 000	350 000
		13 727	63 006	80 170	377 443
Résultat net avant impôt		202 319	144 441	351 054	37 689
Charge d'impôt		1 061	4 105	1 905	827
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		201 258	140 336	349 149	36 862

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2021	3 989 396
Total du résultat global	201 258
Solde au 30 septembre 2021	4 190 654

Solde au 30 juin 2020	3 376 217
Total du résultat global	140 336
Solde au 30 septembre 2020	3 516 553

SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

Solde au 31 mars 2021	3 841 505
Total du résultat global	349 149
Solde au 30 septembre 2021	4 190 654

Solde au 31 mars 2020	3 479 691
Total du résultat global	36 862
Solde au 30 septembre 2020	3 516 553

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net avant impôt	201 258	140 336	349 149	36 862
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	560	1 025	1 394	2 002
Produits tirés des placements	(22 970)	(22 677)	(45 075)	(45 589)
(Recouvrement) charge d'intérêts sur les obligations locatives	(15)	54	28	109
Charge d'impôt	1 061	4 105	1 905	827
Charge au titre des avantages du personnel	33	36	67	73
Paiement au titre des prestations définies	(29)	(71)	(29)	(71)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution (augmentation) des primes d'assurance à recevoir	192 868	8 208	-	(176 560)
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(95)	62	(135)	83
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	185	(19)	(133)	(418)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(274)	(502)	(2 029)	(2 692)
Augmentation des produits tirés des primes différés	3 328	2 733	3 475	2 737
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	50 000	50 000	350 000
Intérêts reçus	24 413	23 705	65 146	60 988
Intérêts payés sur les obligations locatives	(42)	(54)	(85)	(109)
Impôt sur le résultat payé	(1 248)	(2 157)	(3 120)	(7 255)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	399 033	204 784	420 558	220 987
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(166)	(429)	(427)	(725)
Achat de titres de placement	(742 107)	(761 748)	(1 177 699)	(1 282 126)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	354 760	554 676	786 060	1 060 369
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(387 513)	(207 501)	(392 066)	(222 482)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement en principal sur les obligations locatives	(383)	(340)	(765)	(681)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(383)	(340)	(765)	(681)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	11 137	(3 057)	27 727	(2 176)
Trésorerie, au début	19 070	4 449	2 480	3 568
Trésorerie, à la fin	30 207	1 392	30 207	1 392

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

I - Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés des placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfiques, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. Elle remplit son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres, tout en s'efforçant de réduire le plus possible les pertes qu'elle est susceptible d'encourir, et agit à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir, en actions ordinaires, certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital pour qu'elle puisse rester en exploitation.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. La SADC s'y est conformée.

L'examen du cadre d'assurance-dépôts annoncé dans le budget 2014 pour moderniser et renforcer le régime d'assurance-dépôts au Canada a reçu la sanction royale le 21 juin 2018. Certaines modifications visant la protection d'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les modifications s'inscrivant dans la deuxième phase des changements prendront effet le 30 avril 2022. Les changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de certains procédés de la Société.

Les modifications de la Loi sur la SADC qui découlent de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2021* ont reçu la sanction royale en juin 2021. Les nouvelles mesures visent à favoriser la stabilité du système financier en renforçant le régime de protection des dépôts et de règlement de faillite des banques au Canada. Les principaux changements apportés à la Loi sur la SADC sont les suivants :

- Faciliter l'application des dispositions visant la suspension des droits de résiliation des contrats financiers admissibles régis par le droit d'autres pays.
- Préciser la Loi pour assurer la protection des bénéficiaires de dépôts en fiducie après l'entrée en vigueur des nouvelles modalités applicables à ces dépôts.
- Faire passer de 6 à 18 mois la période maximale durant laquelle la SADC peut prendre le contrôle d'une banque défailante afin de conclure sa vente ou sa restructuration.

Le 10 novembre 2021, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2021 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la Société à l'égard d'un passif.

2 - Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et les états financiers consolidés audités au 31 mars 2021 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels consolidés condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2021 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 - Instruments financiers

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 30 septembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Obligations	294 951	999 583	5 567 259	6 861 793
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,67	1,26	1,35	1,35
Total des titres de placement	294 951	999 583	5 567 259	6 861 793
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,67	1,26	1,35	1,35
	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Bons du Trésor	36 395	-	-	36 395
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,11	-	-	0,11
Obligations	384 014	890 986	5 178 830	6 453 830
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,15	1,16	1,43	1,38
Total des titres de placement	420 409	890 986	5 178 830	6 490 225
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,06	1,16	1,43	1,37

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			Total
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<i>Au 30 septembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Bons du Trésor	-	-	-	-	-	-
Obligations	6 861 793	50 160	4 952 567	1 959 386	-	6 911 953
Total des titres de placement	6 861 793	50 160	4 952 567	1 959 386	-	6 911 953
	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			Total
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<i>Au 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Bons du Trésor	36 395	-	36 395	-	-	36 395
Obligations	6 453 830	95 691	4 778 286	1 771 235	-	6 549 521
Total des titres de placement	6 490 225	95 691	4 814 681	1 771 235	-	6 585 916

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la Société, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2021	31 mars 2021
AAA	4,928,255	5,126,190
AA+	383,189	-
AA	157,704	72,325
AA-	606,796	628,456
A+	785,848	663,254
Total des titres de placement	6,861,793	6,490,225

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 septembre 2021, la Société n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2021).

4 - Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La Société loue des bureaux à Ottawa ; le contrat de location expire en septembre 2030, mais il est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. La Société loue aussi des bureaux à Toronto à deux endroits différents. Le contrat de location du premier emplacement expire en octobre 2021, tandis que celui du second emplacement prend fin en novembre 2022 et comporte une option de renouvellement de un an. L'exercice de l'option de renouvellement du contrat de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la Société. La SADC négocie actuellement le renouvellement, pour cinq ans, du contrat de location d'un bureau à Toronto qui expire en octobre 2021. La Société loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2021	12 487	78	12 565
Ajouts	86	-	86
Ajustements	(1 245)	-	(1 245)
Solde au 30 septembre 2021	11 328	78	11 406
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2021	2 832	33	2 865
Amortissement	463	5	468
Solde au 30 septembre 2021	3 295	38	3 333
Valeur comptable			
Solde au 31 mars 2021	9 655	45	9 700
Solde au 30 septembre 2021	8 033	40	8 073

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2021	10,345	45	10,390
Ajouts	86	-	86
Charges financières	85	-	85
Paiements de loyers	(846)	(5)	(851)
Solde au 30 septembre 2021	9,670	40	9,710

La charge d'intérêts de 85 000 dollars sur les obligations locatives figure à l'état du résultat global du semestre terminé le 30 septembre 2021. Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021, la Société n'a comptabilisé aucune charge relative à des contrats de location à court terme, et elle a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 85 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 765 000 dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Pas plus d'un an	1 391	11	1 402
Plus d'un an, mais pas plus de cinq ans	4 495	29	4 524
Plus de cinq ans	4 455	-	4 455
Total	10 341	40	10 381

5 - Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société quant aux avantages économiques futurs que la Société devra accorder dans le cadre de son mandat d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans l'éventualité d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise au caractère incertain des pertes quant à leurs montants et à leurs dates de survenance. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2021	2 650 000
Variation de la provision	50 000
Solde au 30 juin 2021	2 700 000
Variation de la provision	-
Solde au 30 septembre 2021	2 700 000

La Société a mis en application le cadre d'assurance-dépôts dont l'examen avait été annoncé dans le budget 2014 en vue de la modernisation et du renforcement du cadre d'assurance-dépôts au Canada. De nouvelles modalités de l'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les nouvelles modalités s'inscrivant dans la deuxième phase des changements auront force de loi le 30 avril 2022. Ces changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de certains procédés de la SADC.

L'incidence des modalités de l'assurance-dépôts qui sont entrées en vigueur le 30 avril 2020 et de celles qui entreront en vigueur le 30 avril 2022 sont prises en compte dans le calcul de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

6 - Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation nettes de la Société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2021.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Salaires et autres frais de personnel	7 611	6 532	15 594	12 472
Honoraires et autres frais	2 668	2 718	6 947	5 336
Frais généraux	723	872	1 394	1 786
Locaux	462	532	1 202	1 134
Traitement de données	879	752	1 830	1 524
Dotation aux amortissements	461	658	926	1 288
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	99	367	468	714
(Recouvrement) charge d'intérêts sur les obligations locatives	(15)	54	28	109
Sensibilisation du public	879	595	1 855	3 181
	13 767	13 080	30 244	27 544
Recouvrement de charges	(40)	(74)	(74)	(101)
Total des charges d'exploitation	13 727	13 006	30 170	27 443

7 - Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces transactions ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.